

Favoriser la biodiversité sur nos emprises industrielles

Agir avec les Parcs pour recréer des trames vertes



CONGRÈS
DES PARCS
20 16

**HOMME
NATURE**

le contrat en question,
les réseaux en action

Contribuer à la restauration des continuités écologiques

GRTgaz travaille avec plusieurs Parcs à l'identification et la mise en œuvre de pratiques de gestion écologique autour d'un objectif commun : préserver la biodiversité. 90 % des 32 000 kilomètres du réseau GRTgaz en France se situent en zone rurale ou forestière. Si le réseau de GRTgaz est en **interaction permanente avec le milieu naturel**, c'est d'abord en raison des parcelles de terrain enherbées situées au dessus des canalisations et appelées **bandes de servitude**.

Les bandes de servitude de GRTgaz, sont dépourvues de constructions ou d'arbres de grande taille et constituent des milieux ouverts et préservés, propices au déplacement des espèces animales et végétales ainsi qu'à leur reproduction et donc au maintien de la biodiversité. Un constat qui repose sur différentes études menées par le **Muséum national d'Histoire naturelle**, l'**ONF**, **Natureparif** et le **Parc de Lorraine**.



Des partenariats avec les Parcs pour améliorer la gestion de nos emprises

Des expérimentations de gestion adaptée aux milieux traversés sont en cours dans les **Parcs du Vexin et de la Brière** et pourraient être étendues à d'autres sites.

Les actions menées avec les PNR concernent également la gestion des emprises des sites industriels. C'est ainsi que le **PNR de l'Avesnois** accompagne GRTgaz depuis 2012 dans la gestion écologique et paysagère de ses sites.

A travers le **renouvellement en juillet 2016 de la convention de partenariat** entre la Fédération des PNR et GRTgaz, de nouveaux partenariats locaux devraient se développer et renforcer les actions menées par GRTgaz en faveur de la biodiversité.

Contacts

Bertrand Seuret
Tél. 01 55 66 40 34
bertrand.seuret@grtgaz.com

Gaëtan Quesnel
Tél. 01 55 66 41 47
gaetan.quesnel@grtgaz.com